

FICHE DE POSTE- Assistant (e) d'éducation
(mi-temps : 18,75h hebdomadaire)

Localisation :	Lycée français de Berlin - Derfflingerstr. 7 - 10785 Berlin
Situation du poste dans l'organigramme :	Le poste est placé sous la responsabilité et l'autorité du Proviseur et, par délégation, du Conseiller Principal d'Éducation, chef de service de la vie scolaire. Ce service comprendra trois ETP pour l'année scolaire 2020-2021
Missions du poste	<ul style="list-style-type: none"> • Surveillance et encadrement des élèves du lycée français de Berlin • Participation aux différentes tâches du service vie scolaire • Accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers
Activités du poste	<ul style="list-style-type: none"> • Surveillance et encadrement des élèves du lycée français de Berlin <ul style="list-style-type: none"> ○ Assurer la surveillance des entrées et des sorties des élèves ○ Veiller aux entrées et sorties des personnes extérieures à l'établissement : accueil, orientation vers les services ou les personnes de l'établissement concernés ○ Assurer la surveillance en Salle de permanence et accompagner les élèves dans leurs activités (aide aux devoirs, ...) ○ Assurer la surveillance de l'établissement (cour, classes, couloirs, salle de permanence...) pendant le temps scolaire et la pause méridienne y compris à proximité de l'espace de restauration. • Participation aux tâches de la Vie Scolaire <ul style="list-style-type: none"> ○ Saisir informatiquement et suivre les absences des élèves en lien avec les familles et les équipes pédagogiques ○ Assurer des tâches administratives liées à la vie de l'établissement (inscription des élèves, préparation des documents de rentrée, organisation des examens, ...) ○ Aide aux devoirs en liaison avec l'équipe éducative (assurer l'accueil individuel et collectif des élèves). • Accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers ou dans le cadre d'un tutorat <ul style="list-style-type: none"> ○ Mettre en place et assurer un suivi dans le cadre d'un tutorat à mettre en place avec le CPE et l'équipe pédagogique ○ Apporter un soutien méthodologique et/ ou scolaire <p>Une implication de l'assistant d'éducation est attendue au sein de l'établissement concernant la participation à tout ce qui concerne la sécurité des locaux et des personnes, aux actions de formation relative à leurs missions, aux actions d'éducation à la citoyenneté, et à toutes actions inscrites au projet d'établissement.</p>
Compétences requises :	Pédagogue avec les enfants, l'assistant d'éducation a une parfaite connaissance du règlement intérieur de l'établissement. Il connaît aussi les lois relatives au secteur de l'éducation. Fin observateur, il bénéficie d'un grand sens de l'écoute mais sait aussi se faire respecter. Grâce à ses qualités, il est à même de gérer les conflits entre les élèves. La psychologie, la sociologie et, plus largement, la communication sont ses points forts. L'assistant d'éducation est tenu à un devoir de réserve et se doit d'être exemplaire.
Contexte et spécificité :	Le service est défini en début d'année scolaire Les modifications de service peuvent avoir lieu en cas d'absence d'un collègue.